

Jean-Claude Anscombe, María Luisa Donaire,  
Pierre Patrick Haillet (éds.)

## Opérateurs discursifs du français, 2

Eléments de description sémantique  
et pragmatique

Publié avec le soutien du Ministère espagnol chargé de la recherche FFI2013-41427-P

# Table des matières

Introduction

*María Luisa Donaire*

## I. Notions de base

Représentation sémantique des opérateurs discursifs : polyphonie, médiativité et autres.

*Jean-Claude Anscombe*

## II. Les opérateurs

Entité lexicale : **à peine**

*Jesús Vázquez Molina*

Notice diachronique

*Jesús Vázquez Molina*

Entité lexicale : **autant dire (que)**

*Sandrine Deloor*

Entité lexicale : **ben voyons**

*Jean-Claude Anscombe*

Notice diachronique

*Jean-Claude Anscombe*

Entité lexicale : **comment dirais-je**

*María Luisa Donaire*

Entité lexicale : **comme on dit**

*Jean-Claude Anscombe*

Notice diachronique

*Jean-Claude Anscombe*

Entité lexicale : **comme quoi**

*Sandrine Deloor*

Entité lexicale : **comme si**

*Pierre Patrick Haillet*

Entité lexicale : **dis/dis donc**

*Juliette Delahaie*

Entité lexicale : **en revanche**

*Pierre Patrick Haillet*

Entité lexicale : **entre nous**

*Adelaida Hermoso Mellado-Damas*

Entité lexicale : **(et) dire que**

*Sandrine Deloor*

Entité lexicale : **et pour cause**

*María Luisa Donaire*

Entité lexicale : **étrangement**

*Camino Álvarez Castro*

Notice diachronique

*Camino Álvarez Castro*

Entité lexicale : **finale**

*María Luisa Donaire*

Entité lexicale : **genre**

*Pierre Patrick Haillet*

Entité lexicale : **heureusement**

*Juliette Delahaie*

Entité lexicale : **honnêtement**

*Emma Álvarez Prendes*

Entité lexicale : **je dirais**

*María Luisa Donaire*

Entité lexicale : **je ne saurais dire**

*María Luisa Donaire*

Entité lexicale : **je sais**

*María Luisa Donaire*

Entité lexicale : **j'te dis pas**

*Juliette Delahaie*

Entité lexicale : **néanmoins**

*Jesús Vázquez Molina*

Notice diachronique

*Jesús Vázquez Molina*

Entité lexicale : **paradoxalement**

dis/dis donc  
en revanche  
entre nous  
(et) dire que  
et pour cause  
étrangement  
finalement  
genre  
heureusement  
honnêtement  
je dirais  
je ne saurais dire  
je sais  
j'te dis pas  
néanmoins  
paradoxalement  
par contre  
sérieusement  
sérieux  
soit dit en passant  
tu sais  
voyez-moi ça  
voyons

Références bibliographiques

# Entité lexicale : **à peine**

Jesús VÁZQUEZ MOLINA

## 1. Mini corpus

- (1) Elle quitta le vestibule sur un au revoir marmonné, **à peine** audible. (P. Lemaitre, *Au revoir là-haut*, 2013)
- (2) Pas une glissade pour faire le show sur le court Arthur Ashe. **À peine** une petite colère passagère pour une sombre histoire de challenge non favorable. On n'a pas reconnu Gaël Monfils lors de sa victoire face à Grigor Dimitrov en 8es à l'US Open, mardi. (*20 minutes*, 04/09/2014)
- (4) Mais que pouvait-il dire d'elle ? Il la connaissait **à peine**. (D. Foenkinos, *La délicatesse*, Gallimard, 2009)
- (8) Ce que l'on peut deviner des gens qui montent à bord se limite aux informations que donnent leur attitude, leur tenue. **C'est à peine si** les terroristes sont plus remarquables que les autres passagers. (*Le Monde*, 16/ 01 / 2016)
- (13) À 16 ans **à peine**, Damien Galant est un génie de l'informatique. ([www.rtl.be/](http://www.rtl.be/), 6/ 08 / 2015)
- (15) –*Ils ont analysé les pelures de crayon ?*  
–*Un ami a différé leur arrivée au labo. Il a eu une fièvre.*  
–*Ça te donne quoi ? Trois jours de plus ?*  
–**À peine**. (F. Vargas, *Un lieu incertain*, 2010)
- (21) **À peine** la frégate amarrée, le sculpteur a sauté à terre. (M. Énard, *Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*, 2010)
- (23) Le serveur empressé déposait sur le Formica un peu gluant des verres et une carafe d'eau glacée. Ma mère commandait dans un arabe parfait. **À peine** cinq minutes **et** les plats arrivaient sur la table. (M. Barbery, *Une gourmandise*, 2000)
- (25) Elle avait **à peine** achevé sa phrase **qu'**un immense éclair diffusa dans la brume un halo de lumière fulgurant. (M. Lévy, *Sept jours pour une éternité...*, 2002)
- (26) Dans le couloir, Michaël retrouvait **à peine** sa respiration **quand** il entendit la voix grave le rappeler. (M. Lévy, *Sept jours pour une éternité...*, 2002)
- (31) Jean-Lin Lacapelle, **à peine** revenu au FN, **déjà** numéro quatre du parti. (*Le Monde*, 16/ 01 / 2016)
- (32) Mon père était timide... Ses lettres étaient affectueuses (...); **mais à peine** étions-nous en présence l'un de l'autre, **qu'**il y avait en lui quelque chose de contraint que je ne pouvais m'expliquer, et qui réagissait sur moi de manière pénible. (D. Pennac, *Chagrin d'école*, 2007)

## 2. Entités sémantiques

### à peine<sub>1</sub>, à peine<sub>2</sub>

[**à peine** signale une insuffisance de  $x$  pour avoir  $X$ ; **à peine<sub>1</sub>**, adverbe de constituant, sélectionne un degré de  $x$  considéré faible pour rendre acceptable l'énonciation de  $X$ ; **à peine<sub>2</sub>**, connecteur, présente  $x$  comme n'accomplissant pas la relation aspectuo-temporelle entre  $x$  et  $y$ ]

### 2.1. à peine<sub>1</sub>

#### *Mini corpus*

- (1) Elle quitta le vestibule sur un au revoir marmonné, **à peine** audible. (P. Lemaitre, *Au revoir là-haut*, 2013)
- (2) Pas une glissade pour faire le show sur le court Arthur Ashe. **À peine** une petite colère passagère pour une sombre histoire de challenge non favorable. On n'a pas reconnu Gaël Monfils lors de sa victoire face à Grigor Dimitrov en 8es à l'US Open, mardi. (*20 minutes*, 04/09/2014)
- (4) Mais que pouvait-il dire d'elle ? Il la connaissait **à peine**. (D. Foenkinos, *La délicatesse*, Gallimard, 2009, p. 171.)
- (6) Mais cette histoire ne finit pas, elle commence **à peine**. (A. Nothomb, *Hygiène de l'assassin*, Le livre de poche, 2004, p. 184)

- (7) Il sait **à peine** euh écrire euh même ni compter mais c'est pas un gamin qui va passer un CAP pour avoir un métier parce que pour passer un CAP il faut quand même être calé (ESLO1\_ENT\_077)
- (8) Ce que l'on peut deviner des gens qui montent à bord se limite aux informations que donnent leur attitude, leur tenue. **C'est à peine si** les terroristes sont plus remarquables que les autres passagers. (*Le Monde*, 16/ 01 / 2016)
- (11) Je suis sorti un instant du chapiteau. Trois cents excités, à vue de nez. Moitié moins de CRS en face, l'effectif d'une compagnie, **à peine**. (J. Leroy, *Le bloc*, 2011)
- (13) À 16 ans **à peine**, Damien Galant est un génie de l'informatique. ([www.rtl.be/](http://www.rtl.be/), 6/ 08 / 2015)
- (15) –Ils ont analysé les pelures de crayon ?  
 –Un ami a différé leur arrivée au labo. Il a eu une fièvre.  
 –Ça te donne quoi ? Trois jours de plus ?  
 –**À peine**. (F. Vargas, *Un lieu incertain*, 2010)

### Glose

**à peine<sub>1</sub>** correspond à une structure de forme *à peine p, non r* : le degré de *p* est si faible qu'il ne peut pas être argument pour *r*.

Exemple :

- (4) Mais que pouvait-il dire d'elle ? Il la connaissait **à peine**.

On présente « il la connaissait » (*p*) comme étant gradable, en sélectionnant un degré faible du prédicat « il la connaissait à peine » ; ce degré est insuffisant pour rendre acceptable l'énonciation de *r* : « dire quelque chose d'elle ».

### Propriétés linguistiques

#### a) Propriétés syntaxiques

*prop<sub>1</sub>* : la structure de **à peine<sub>1</sub>** est celle d'un adverbe de constituant du type *à peine (X)*.

*prop<sub>2</sub>* : **à peine<sub>1</sub>** peut être sous la portée d'un adjectif (exemple 1), un substantif (3), un verbe conjugué (exemples 4, 6, 7), ou même un adverbe (exemple 5) :

- (3) Peu à peu, bizarrement, la soif disparut. Je me sentais de plus en plus faible, mais je n'avais plus soif. **À peine** faim. Nous continuions à parler tous les deux avec Kelmar. (P. Claudel, *Le rapport de Brodeck*, 2007)
- (5) Il a été décoré en 2008 par Nicolas Sarkozy et est régulièrement missionné (**à peine** officieusement) par Claude Guéant, le secrétaire général de l'Élysée, notamment dans cette république pétrolière qu'est le Gabon. (T. Legrand, *Ce n'est rien qu'un président qui nous fait perdre du temps*, 2010)

*prop<sub>3</sub>* : **à peine<sub>1</sub>** peut également être suivi ou précédé d'un groupe nominal à valeur quantitative (exemple 12, 13, 14) :

- (12) La Terre a énormément changé en **à peine** 15 ans: regardez les GIF de la Nasa. (<http://www.slate.fr/>, 26 / 12 / 2014)
- (14) L1 : Elle a commencé à aller mieux elle avait bien une dizaine d'années  
 L2 : hm hm  
 L1 : Elle avait été opérée elle avait **à peine** quatre ans (ESLO1\_ENT\_101)

*prop<sub>4</sub>* : **à peine<sub>1</sub>** peut apparaître en incise, ce qui n'est pas le cas pour **à peine<sub>2</sub>** (exemple 11).

*prop<sub>5</sub>* : **à peine<sub>1</sub>**, contrairement à **à peine<sub>2</sub>**, peut fournir une réponse absolue à une phrase interrogative (cf. 15, 16)

- (16) –Et Harry Quebert ? Vous le connaissez bien ?  
 –Non. **À peine**. Je l'ai croisé quelques fois.  
 –**À peine** ? m'étonnai-je. Pourtant vous habitez la même ville depuis trente ans. (J. Dicker, *La vérité sur l'affaire Harry Quebert*, 2012)

*prop*<sub>6</sub> : lorsque *X* contient une forme verbale, **à peine**<sub>1</sub> peut se présenter aussi sous la forme *c'est à peine si*, et dans ce cas l'opérateur est placé en tête de l'énoncé. On peut considérer *c'est à peine si* comme une variante de **à peine**<sub>1</sub> devant un constituant verbal (cf. 8, 9, 10) :

(9) 16 décembre. (...) Lorsque la cloche sonne, tout le monde est pressé de se quitter. **C'est à peine si** on se souhaite de bonnes fêtes. (<http://www.la-croix.com> 21/12 / 2010)

(10) Ont-ils obtenu quoi que ce soit ? Leur cause est-elle un tant soit peu populaire ? **C'est à peine si** on leur consacre un entrefilet dans les journaux nationaux. (M. Énard, *Bréviaire des artificiers*, 2007)

En fait, en absence de verbe le *si* disparaît :

(17) Avouez que c'est cauchemardesque : être rejetée par un groupe, s'en rendre compte et ne pas bouger un doigt pour empêcher cette exclusion ! **C'est à peine** humain... Je me demande si elle a un cœur, cette Olga. (E.-E. Schmitt, *Odette Toulemonde et autres histoires*, 2006)

(18) Je me suis laissée ausculter sans rien dire, en retenant mon souffle, terrorisée. C'est pas possible, je dis. Enceinte de cinq mois, sans s'en être aperçue, c'est vrai que **c'est à peine** possible, elle répond, en trente ans de carrière je n'avais encore jamais vu ça. (J. Lévy, *Rien de grave*, Éditions Stock, 2004)

## b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*<sub>7</sub> : **à peine**<sub>1</sub> affecte un seul élément *p* en surface alors que **à peine**<sub>2</sub> construit une relation sémantique entre deux éléments *p* et *q* :

*prop*<sub>8</sub> : dans **à peine**<sub>1</sub> *p*, *p* est un prédicat gradable, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour **à peine**<sub>2</sub>.

(1a) un au revoir (à peine / peu / très audible)

(4a) Il la connaissait (à peine / peu / beaucoup)

*prop*<sub>9</sub> : **à peine**<sub>1</sub> dit que le degré de *p* dans la phrase est faible, si bien qu'il a été comparé à d'autres adverbes comme *peu* ou *presque pas* avec lesquels il peut commuter.

(1b) Un au revoir marmonné, (**à peine / peu / presque pas**) audible

(3) Peu à peu, bizarrement, la soif disparut. Je me sentais de plus en plus faible, mais je n'avais plus soif. (**À peine / peu / presque pas**) faim. Nous continuions à parler tous les deux avec Kelmar. (P. Claudel, *Le rapport de Brodeck*, 2007)

(4b) Il la connaissait (**à peine / peu / presque pas**)

On peut aussi proposer un enchaînement avec *et même non p* qui montre l'orientation vers le degré moindre, proche de l'absence de *p* :

(1b) Un au revoir marmonné **à peine** audible et même non audible.

(4b) Il la connaissait **à peine**, et même pas du tout.

*prop*<sub>10</sub> : les contextes de **à peine**<sub>1</sub> font intervenir non seulement *p* mais aussi *r*, le degré faible de *p* ne permettant pas de conclure *r*. Par exemple, dans (6), le degré faible de *commencer* ne permet pas de conclure qu'il y a une « histoire » :

(6) Mais cette histoire ne finit pas, elle commence **à peine**.

La considération d'un degré faible de *p* permet d'y ajouter d'autres arguments *q* orientés vers *non r*. Lorsque dans le contexte d'**à peine**<sub>1</sub> il y a un autre argument, *q*, on interprète que non seulement il n'y a pas *q* et donc il n'y a pas *r*, mais le degré de *p* est si faible qu'il ne peut pas non plus être argument pour *r*.

Par exemple, dans (2), *q* (« pas une glissade ») est orienté vers « non show » et *p* (« une petite colère passagère ») est considéré à un degré si faible (**à peine**) qu'on ne peut pas avoir non plus « show ».

(2) Pas une glissade pour faire le show sur le court Arthur Ashe. **À peine** une petite colère passagère pour une sombre histoire de challenge non favorable. On n'a pas reconnu Gaël Monfils lors de sa victoire face à Grigor Dimitrov en 8es à l'US Open, mardi.

*prop*<sub>12</sub> : **à peine**<sub>1</sub> peut se combiner avec *mais*, et, dans ce cas, la structure est *p, mais à peine*<sub>1</sub> (*p*), c'est-à-dire *p* précède *à peine* et celui-ci introduit une précision quant au degré de *p*.

(19) Et comment s'appelait le pays en ces temps-là ? La Gaule. Eh bien, les voilà enfin les ancêtres qu'il nous fallait. Le retour du héros oublié. Je simplifie, **mais à peine**. (F. Reynaert, *Nos ancêtres les Gaulois*, 2010)

### Modélisation polyphonique

Quand on énonce **à peine**<sub>1</sub> (**X, Y**), on convoque trois points de vue (*pdv*) : *pdv*<sub>1</sub> dont la source est le locuteur (L) et l'objet construit *p* est considéré à un degré faible qu'on peut noter par  $x_{-1}$  { $px_{-1}$ } ; *pdv*<sub>2</sub>, dont la source est la communauté linguistique à laquelle le locuteur dit appartenir, ON-L, et l'objet construit montre qu'il faut un degré *x* de *p* pour avoir *r* ; *pdv*<sub>3</sub> dont le locuteur est la source, et l'objet construit « le degré de *p* est si faible qu'on n'a pas *r* ».

Exemple :

(20) Il y a **à peine** assez de sauce pour gorger comme il se doit ces îlots de plaisir parfait. (P. Delerm, *La sieste assassinée*, 2001)

*L* est la source du *pdv*<sub>1</sub> dont l'objet construit est {*p*} (« avoir peu de sauce ») ; *pdv*<sub>2</sub> dont la source est ON-L et l'objet construit (« gorger comme il se doit ces îlots de plaisir parfait ») ; *pdv*<sub>3</sub> dont la source est *L*, et l'objet construit signale que le degré de *p* (« à peine assez ») est insuffisant pour avoir *r* (« gorger ces îlots de plaisir parfait »).

## 2.2. à peine<sub>2</sub>

### Mini corpus

- (21) **À peine** la frégate amarrée, le sculpteur a sauté à terre.
- (23) Le serveur empressé déposait sur le Formica un peu gluant des verres et une carafe d'eau glacée. Ma mère commandait dans un arabe parfait. **À peine** cinq minutes **et** les plats arrivaient sur la table. (M. Barbery, *Une gourmandise*, 2000)
- (24) Pour la plupart des commerçants, la saison a été difficile. « Avec le mauvais temps qu'on a eu, sans vraiment de printemps, je viens **à peine** de commencer à vendre des chemisettes ou des polos, et **déjà**, je dois les mettre en soldes ». (*Libération*, 26/06/2013)
- (25) Elle avait **à peine** achevé sa phrase **qu'**un immense éclair diffusa dans la brume un halo de lumière fulgurant. (M. Lévy, *Sept jours pour une éternité...*, 2002)
- (26) Dans le couloir, Michaël retrouvait **à peine** sa respiration **quand** il entendit la voix grave le rappeler. (M. Lévy, *Sept jours pour une éternité...*, 2002)
- (27) L'aube se levait **à peine lorsque** j'étais sortie du taxi, avais tendu mon bagage au portier. (P. Djian, « Oh... », 2012)
- (29) **À peine** arrivé à Saint-Denis, Dieudonné déjà expulsé. (<http://www.leparisien.fr/saint-denis/>, 18/09/2015)
- (30) Hélène m'invita à déjeuner. J'acceptai. Nous avions **à peine** fini de manger **que** quelqu'un sonna. (I. Némirowsky, *Chaleur du sang*, 2007)
- (31) Jean-Lin Lacapelle, **à peine** revenu au FN, **déjà** numéro quatre du parti. (*Le Monde*, 16/01/2016)
- (32) Mon père était timide... Ses lettres étaient affectueuses (...); **mais à peine** étions-nous en présence l'un de l'autre, **qu'**il y avait en lui quelque chose de contraint que je ne pouvais m'expliquer, et qui réagissait sur moi de manière pénible. (D. Pennac, *Chagrin d'école*, 2007)

### Glose

**à peine**<sub>2</sub> établit une relation sémantique de type aspectuo-temporel entre *X* et *Y*, relation fondée sur une norme implicite présentée comme admise par la communauté linguistique, le temps écoulé entre *X* et *Y* devant être totalement accompli pour avoir *Y* ; *X* contrevient cette norme, ce qui fait apparaître *X* comme extraordinaire ou inattendu.

Exemple :

(21) **À peine** la frégate amarrée, le sculpteur a sauté à terre.

à **peine**<sub>2</sub> introduit une relation aspectuo-temporelle entre *X*, « la frégate amarrée », et *Y*, « le sculpteur a sauté à terre » : « sauter à terre » est toujours postérieur à l'amarrage, mais il faut qu'un certain temps s'écoule entre *X* et *Y* (la norme). Dans ce cas, l'énoncé dit que « sauter à terre » se produit de façon prématurée et donc inattendue.

### Propriétés linguistiques

#### a) Propriétés syntaxiques :

*prop*<sub>1</sub> : la structure de **à peine**<sub>2</sub> répond au type *à peine X, (que) Y, où X et Y sont des énoncés*. L'on peut néanmoins trouver la structure inverse : *Y, à peine X* (exemple 22) :

(22) Tu t'étais précipité vers lui, **à peine** Dorgelles avait-il levé la séance. Tu l'avais coincé entre quatre yeux. (J. Leroy, *Le bloc*, 2011)

*prop*<sub>2</sub> : le lien syntaxique entre *X* et *Y* présente plusieurs variantes :

- i. les deux segments phrastiques peuvent être juxtaposés (exemple 21) ;
- ii. ils sont connectés par un *et* de contradiction (exemple 23), souvent suivi d'un adverbe temporel, tel que *déjà* (exemple 24) ;
- iii. le segment *Y* est introduit par *que* –le subordonnant le plus employé– (exemples 25, 33), ou par d'autres conjonctions à valeur temporelle, comme *quand* (exemple 26) ou *lorsque* (exemple 27) ;

*prop*<sub>3</sub> : contrairement à **à peine**<sub>1</sub>, **à peine**<sub>2</sub> n'est pas le focus d'une phrase, mais admet d'autres procédés d'emphase :

(28) Ce malheur m'avait fait penser à François Mitterand. Il avait passé sa vie à batailler comme un acharné pour devenir président de la République, **et voilà qu'à peine** élu on lui annonçait un cancer. (D. Foenkinos, *Je vais mieux*, 2014)

#### b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*<sub>4</sub> : **à peine**<sub>2</sub> construit une relation sémantique entre deux éléments *p* et *q* ; sa structure sémantique serait donc de la forme *à peine*<sub>2</sub> *p, q* ; *p* et *q* étant par ailleurs des énoncés, contrairement à ce qui est propre à **à peine**<sub>1</sub>.

*prop*<sub>5</sub> : cet opérateur met en relation deux événements *p* et *q* où l'un est immédiatement postérieur à l'autre, **à peine**<sub>2</sub> marquant celui qui est temporellement antérieur. Il signale la succession immédiate entre *p* et *q*. Dans ce sens, il peut donc être paraphrasé par *tout juste* ou *pas plus tôt que*.

(29) (**À peine** / tout juste) arrivé à Saint-Denis, Dieudonné déjà expulsé.

(30) Hélène m'invita à déjeuner. J'acceptai. (Nous avons **à peine** fini de manger **que** / nous n'avions pas plus tôt fini de manger *que*) quelqu'un sonna. (I. Némirowsky, *Chaleur du sang*, 2007)

La présence d'autres adverbes de temps dans *q*, contribuent à souligner cette propriété.

(31) Jean-Lin Lacapelle, (**à peine** revenu au FN, **déjà** / **tout juste** revenu au FN, **déjà**) numéro quatre du parti.

*prop*<sub>6</sub> : **à peine**<sub>2</sub> fait référence non pas à la relation temporelle entre *p* et *q*, mais à la relation aspectuelle : **à peine**<sub>2</sub> signale la borne initiale du procès *p*, mais la norme convoquée établit que *p* doit être accompli pour avoir *q*.

Par exemple, dans (26a) et (27a), si on efface l'opérateur, la relation temporelle entre *p* et *q* ne change pas, ce qui montre qu'**à peine**<sub>2</sub> intervient dans une relation temporelle mais il ne la construit pas :

(26a) Dans le couloir, Michaël retrouvait sa respiration **quand** il entendit la voix grave le rappeler.

(27a) L'aube se levait **lorsque** j'étais sortie du taxi, avais tendu mon bagage au portier. (P. Djian, « Oh... », 2012)

à **peine**<sub>2</sub> *p* peut admettre comme paraphrase *commencer à p*, *venir de p*, ce qui montre que la relation établie par à **peine**<sub>2</sub> entre *p* et *q* est en effet aspectuelle :

(26b) Dans le couloir, Michaël (retrouvait à **peine** / commençait à retrouver / venait de retrouver) sa respiration quand il entendit la voix grave le rappeler.

(27b) L'aube (se levait à **peine** / commençait à se lever / venait de se lever) lorsque j'étais sortie du taxi.

(25a) Elle (avait à **peine** achevé / venait d'achever) sa phrase qu'un immense éclair diffusa dans la brume un halo de lumière fulgurant. (M. Lévy, *Sept jours pour une éternité...*2002)

Par ailleurs, dans (24) on convoque une norme d'après laquelle la saison de ventes d'un objet doit être accomplie pour mettre ces objets en soldes. De même, dans (31), la norme établit qu'il faut être militant d'un parti pendant un certain temps pour atteindre un rang important dans la hiérarchie.

(24) Je viens à **peine** de commencer à vendre des chemisettes ou des polos, et **déjà**, je dois les mettre en soldes.

(31) Jean-Lin Lacapelle, à **peine** revenu au FN, **déjà** numéro quatre du parti.

*prop*<sub>7</sub> : à **peine**<sub>2</sub> agit sur la relation énonciative entre *p* et *q*, pour signaler que la situation présente contrevient la norme admise par la communauté linguistique. C'est ainsi que l'énoncé contenant à **peine**<sub>2</sub> peut admettre l'enchaînement avec des énoncés comme « contrairement à ce qui est habituel », qui marquent l'exception à la norme :

(24a) Je viens à **peine** de commencer à vendre des chemisettes ou des polos, et **déjà**, je dois les mettre en soldes, (contrairement à ce qui est habituel / normal)

(31a) Jean-Lin Lacapelle, à **peine** revenu au FN, **déjà** numéro quatre du parti (contrairement à ce qui est habituel / normal)

*prop*<sub>8</sub> : à **peine**<sub>2</sub>, tout comme à **peine**<sub>1</sub>, peut se combiner avec *mais*, cette fois-ci sous la forme *mais à peine*<sub>2</sub> *p*, *q* Dans ce cas *mais* reste extérieur à à *peine*<sub>2</sub>, *p* *q*, établissant la connexion avec un énoncé précédent; au contraire, avec à *peine*<sub>1</sub> *mais* affecte seulement *p*.

(32) Mon père était timide... Ses lettres étaient affectueuses (...); **mais à peine** étions-nous en présence l'un de l'autre, **qu'**il y avait en lui quelque chose de contraint que je ne pouvais m'expliquer, et qui réagissait sur moi de manière pénible. (D. Pennac, *Chagrin d'école*, 2007)

(33) Elle avait changé de bureau, et cela lui avait fait le plus grand bien. (...) Elle devrait peut-être envisager de déménager. Mais à peine eut-elle évoqué cette possibilité qu'elle comprit qu'elle n'en aurait pas le courage (D. Foenkinos, *La délicatesse*, Gallimard, 2009)

### Modélisation polyphonique

Quand on énonce à **peine**<sub>2</sub> (X,Y), on convoque quatre points de vue (*pdv*) : *pdv*<sub>1</sub> dont la source est indéterminée et l'objet construit présente une situation où *q* survient après *p* ; *pdv*<sub>2</sub> dont la source est le locuteur (*L*) qui prend en charge *pdv*<sub>1</sub> ; *pdv*<sub>3</sub> dont la source est la communauté linguistique à laquelle le locuteur dit appartenir, *ON-L*, et l'objet construit établit que le temps entre *p* et *q* doit être totalement accompli pour avoir *q* ; *pdv*<sub>4</sub> dont la source est *L*, et l'objet construit établit que *q* n'est pas suffisamment justifié, tenant compte de *pdv*<sub>3</sub>.

Exemple :

(21) À **peine** la frégate amarrée, le sculpteur a sauté à terre.

Une source non déterminée introduit *pdv*<sub>1</sub>, qui correspond à l'objet construit {le-sculpteur-sauter-à-terre-après-le-amarrage} ; *pdv*<sub>2</sub> a comme source le locuteur qui prend en charge *pdv*<sub>1</sub> ; *ON-L* est la source de *pdv*<sub>3</sub> et l'objet construit {attendre-un-temps-raisonnable-pour-sauter-à-terre-après-le-amarrage} ; *L* est la source de *pdv*<sub>4</sub>, dont l'objet construit est {le-sculpteur-sauter-à-terre-sans-attendre-un-temps-raisonnable}.

### Notice diachronique

Cet opérateur est formé par la préposition à + *peine*, substantif provenant de *poena*, ‘châtiment’ en latin classique, ‘souffrance’ en latin tardif. Les deux sens du substantif se conserveront en français<sup>30</sup>. Dans la première attestation du syntagme à *peine* (1080), c’est la notion de souffrance qui y est prédominante : « *De sun cervel rumpu en est li temples. / L’olifan sunet a dulong e a peine. / Karles l’oït e ses Franceis l’entenden.* » (*Chanson de Roland*).

Mais depuis 1150 on peut observer le sens global de la locution signifiant d’abord ‘difficilement’, sous la graphie habituelle *a paines*, avec la présence d’un –s dit *adverbial* : « *puis que de mort ot la nouvele, / a paines puet tenir en sele. / Ce est grant deul que li rois fet* » (*Roman de Thèbes*, 1150).

À la même époque l’on trouve la variante *a grant peine* : « *le mont avons avironné, / et Taivre sommes arivé, / la est remez la gent menue / qui a grant paine se remue.* » (*Le roman d’Eneas*, ca 1160).

Le *Dictionnaire du Français Moyen* reprend les deux formes à (*grand*) *peine*, avec le même sens cité ci-dessus : « *Les plaies es corps ydropiques sont garies a grant paine.* » (Saint-Gille, *Les Amphorismes Ypocras*, 1362-1365) ; « *...et par especial en la chambre de Parlement, aux jours des Plaidoiries, a telle tousserie de touz costez que à peinne le graphier, qui a esté surpriz de la dicte maladie à VIII heures, puet enregistrer au vray.* » (Baye, *Journal*, 1400-1410).

Le sens de la locution peut être renforcé pour exprimer une plus grande intensité : à *moult grand peine* : « *Et fu l’escarmouche moult fiere et moult perilleuse, et se tenoit le roy de Chippre a moult grant paine a cheval, car sachiez qu’il estoit blechiez de coup mortel, et ne feust que pour le venin dont le dart estoit entechié, et en pou de temps y paru, car il print mort de cellui coup.* » (Arras, *Mélusine*, ca 1392-1393).

Mais le degré faible est aussi exprimé, au moyen de à *peu de peine*, et à *petite paine* (‘facilement’, ‘sans effort’) : « *Mais quant ilz scorent que le roy estoit mort, si assemblerent leurs gens et se mistrent en mer a bien LX. mille payens, pour venir destruire toute l’isle de Chippre et les habitans. Et ce cuidoient ilz faire a pou de paine, car ilz cuidoient que ly Chipprien n’eussent point de roy.* » (Arras, *Mélusine*, ca 1392-1393) ; « *A petite peinne Assez reprouver le porray.* » (Guillaume de Machaut, *Le jugement du roi de Navarre*, XIV<sup>e</sup>)<sup>31</sup>.

Il est aussi possible de retrouver à *peine* suivi de *que*, avec le sens de ‘peu s’en faut’ : « *a painnes que ne me repens* » (Froissart, I.) ; « *a peine qu’il ne saillit de son siege hors du sens.* » (*Les Cent nouvelles nouvelles*, 1456-1467)<sup>32</sup>.

C’est à partir du XIV<sup>e</sup> siècle que nous observons une autre signification de à *peine*, ‘à contre-cœur, avec des réticences’ : « *Et se il le [le magnanime] convient monstrer que il a besoing, ce doit il faire a enviz et a painne* » (Oresme, *le Livre d’Ethiques d’Aristote*, ca 1370) ; « *Congié a pris de li a peine.* » (Benoit de St. Maure, *Roman de Troie*, ca 1170)<sup>33</sup>.

Le sens temporel (‘très peu de temps s’écoule...avant que’), fréquent en français contemporain, est présent depuis l’époque médiévale : « *Il n’ot mie a peine bien finie sa parole, quant il vit venir ung chevalier* » (*Le chevalier du papegau*, XIV<sup>e</sup>)<sup>34</sup> ; « *A paine eust mis cestui fin a ses parolles que celui qui premier avoit parlé print a repliquer, par impacience de ouir reprouchier ses faultes, et dist: LE PEUPLE.* » (Chartier, *Le Quadrilogue invectif*, 1422).

D’autre part, les exemples où à *peine* est l’équivalent de ‘presque pas’ sont nombreux, d’après le *Dictionnaire du Français Moyen* : « *Et m’engoissent si pour toy, suer, Qu’a paine sçay je mais parler.* » (*Le Miracle de l’enfant ressuscité*, 1353) ; « *Et que a poine eüssent il trouvé qui eüst tant fait pour eulz meïsmes.* » (Oresme, E.A., ca 1370).

On peut affirmer, enfin, que depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les valeurs sémantiques de la locution moderne restent définitivement figées, selon le *Dictionnaire de l’Académie Française* : les

---

<sup>30</sup> Cf. Baumgartner et Ménard (1996).

<sup>31</sup> Voir DMF (2016) et Di Stefano (2015).

<sup>32</sup> Cf. Di Stefano (2015).

<sup>33</sup> Exemple de Matsumura (2001).

<sup>34</sup> *Id. ibid.*

usages temporels, où elle est synonyme de ‘dès que’, ‘aussitôt que’: « *A peine le soleil estoit-il levé, qu'on aperceut l'ennemy. À peine fut-il entré qu'il s'en alla* » ; le sens aspectuel, marquant l'aspect inchoatif de l'action sous la portée de la locution : « *A peine est-il hors du lict. à peine sommes-nous entrez* ». Et comme synonyme de *presque pas* : « *A peine voit-on à se conduire ; à peine est-il jour* »<sup>35</sup>. La dernière édition de l'*Académie* (1992) précise un peu plus les différentes acceptions de cette construction en y ajoutant la valeur quantitative de la locution quand elle est employée dans une phrase affirmative, ‘tout juste’, ‘tout au plus’, dans le même sens que ‘presque pas’ dans une phrase négative : « *Il est à peine six heures. Nous étions à peine cent* ».

### Références bibliographiques

- Anscombe, J-C. (2001) : « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, pp. 57-76.
- Anscombe, J-C., Donaire, M.L., Haillet, P.P. (éds.), (2013) : *Opérateurs discursifs du français*, Berne, Peter Lang.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (2010) : « Polysémie de *à peine* », *L'information grammaticale*, 125, pp.12-16.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (2012) : « Concurrence et substitution : le cas de *à peine* et *difficilement* », in Berlan F. & Berthomieu G. (dir.), *La synonymie*, Paris, PUPS, pp. 91-102.
- Bosque, I. (1980): *Sobre la negación*, Madrid, Cátedra.
- Ducrot, O. (1991 [1972]) : *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Jayez, J. (1987) : « Sémantique et approximation : le cas de *presque* et *à peine* », *Linguisticae Investigationes*, 11, 1, pp. 157-196.
- Leeman, D. (2004) : « L'emploi de *juste* comme adverbe d'énonciation », *Langue Française*, 142, pp. 17-30.
- Mellet, S. & Monte, M. (2009) : « *Juste/à peine* et la construction de la frontière notionnelle », *Cahiers de Praxématique*, 53, pp. 33-56.
- Rouanne, L. (1998) : « Les différentes portées de *presque* et de *à peine* en fonction de l'aspect lexical des actions modifiées », *Thélème*, 13, pp. 185-195.
- Sandfeld, K. (1965) : *Syntaxe du français contemporain*, vol.2, Paris, Honoré Champion.
- Vázquez Molina, J. (2016) : « La complexité sémantique d'un marqueur discursif : *à peine* », in Galatanu, O ; Cozma, A.-M. ; Bellachab, A., *Représentations du sens linguistique. Les interfaces de la complexité*, Bruxelles, Peter Lang, pp. 265-278.

---

<sup>35</sup> Exemples de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694).